

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 25 avril.

Le *Moniteur* d'hier mardi publie les dépêches suivantes :

On écrit de Turin par le télégraphe, en date du 23 avril, quatre heures et demie :

« Jusqu'à cette heure, le vote des soldats savoyards présents à Turin donne pour résultat 3,082 *oui* et 127 *non*. On ne connaît que 186 votes des soldats niçois, dont 157 *oui*. »

On écrit de Genève par le télégraphe, en date du 23 avril :

« Voici le résultat connu jusqu'ici à Genève des votes de quelques villes et communes du Chablais et du Faucigny sur l'annexion à la France, dans la journée d'hier :

» A Bonneville, 2,761 bulletins portant *oui* ;
» A Thonon, sur 1,043 votes, 1,040 *oui* ;
» A Peillon et à Laroche, unanimité pour l'annexion ;

» A Petit-Bornand, sur 388 votes, 380 *oui* ;
» Dans le nord du Genevois, à Saint-Julien, sur 255 votes, 253 *oui*.

» L'ordre le plus complet n'a cessé de régner au milieu de l'enthousiasme général »

M le procureur impérial a ouvert une information judiciaire sur les manœuvres de Bourse et les fausses nouvelles dont la brochure la *Coalition* a été l'occasion. M. Camusat-Busserrolles est chargé de l'instruction.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La Chambre consultative de Roubaix nous adresse la lettre suivante :

« A Monsieur le président de la Chambre consultative de Roubaix.

» Lille, le 14 avril 1860.

» Monsieur le président,
» Vous avez eu, sans doute, connaissance

d'une décision ministérielle du 14 mars dernier, autorisant exceptionnellement l'expédition sur les fabriques de l'intérieur des cotons en laine non acquittés, et réglant les conditions à observer pour le paiement des droits applicables à ces matières.

» L'Administration me prévient qu'en raison du retard qu'éprouve la discussion de la loi relative aux réductions de taxes annexées, les mesures d'exécution établies par la décision précitée ont été complétées ou modifiées de la manière suivante :

» 1^o Les détenteurs de coton en laine placés sous le coup d'une expédition de transit, auront la faculté de mettre, sans autre intermédiaire, à la consommation, tel nombre de balles de ces cotons qu'il leur conviendra ;

» 2^o Les droits d'entrée afférents à la marchandise devront être acquittés à la Douane du port d'où elle aura été expédiée et où l'acquit-à-caution aura été délivré. A cet effet, dès que la totalité des balles comprises en un même acquit-à-caution aura été employée, les intéressés devront, afin d'éviter des poursuites, faire immédiatement l'envoi de cet acquit-à-caution à M. le Directeur général, à Paris, qui, de son côté, le transmettra à la Douane de départ chargée d'effectuer la perception ;

» 3^o Aussitôt que la loi attendue aura été promulguée, et sur la demande qui devra en être faite à l'administration centrale par les détenteurs, des agents des contributions indirectes ou des douanes, s'il y a lieu, seront appelés à se transporter dans les fabriques pour constater, au vu de ceux des acquits-à-caution non épuisés qu'ils se feront représenter, le nombre des balles de coton y existant encore sous le plomb de la douane, ainsi que les marques, numéros et poids de chacune de ces balles ;

» 4^o Cette reconnaissance opérée, les mêmes agents en établiront le résultat sur les acquits-à-caution, qu'ils auront à renvoyer sur le champ à l'administration et, en même temps, ils enlèveront le plomb des balles existantes en magasin, lesquelles seront alors mises à la libre disposition de leurs propriétaires.

» Ces dispositions sont, au surplus, et en vertu d'une autre dépêche de M. le Directeur général, rendues applicables aux laines en masse qui seront expédiées dans les mêmes conditions.

» J'ai l'honneur de vous prier de porter ces facilités exceptionnelles à la connaissance des personnes qu'elles peuvent intéresser.

» Agrérez, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

» Le directeur,
» LEROY.

Le 23 avril, le sieur Ferdinand Demadril, âgé de vingt ans, ouvrier teinturier, en voulant remettre une courroie sur une poulie, a été enlevé par cette courroie et entraîné autour d'un arbre de couche. Il aurait infailliblement péri sans la promptitude du mécanicien qui a arrêté instantanément la machine en mouvement.

Lorsqu'on a relevé Demadril, il avait le bras droit fracturé en deux endroits et la main droite meurtrie. Il a été transporté à l'hôpital où il est l'objet des soins les plus empressés.

On espère le rendre, dans les quarante jours, à son travail.

On nous adresse la note suivante avec prière de la publier :

« Un ouvrier, père de famille, demeurant au Fontenoy, n° 137, a perdu en allant du Fontenoy à la place de l'Hôtel-de-Ville, un louis de vingt francs, fruit de quinze jours de travail.

» Cette perte le mettant dans une grande détresse, on prie la personne qui a trouvé cette pièce d'or de la faire remettre à l'adresse ci-dessus indiquée. »

La Compagnie du chemin de fer du Nord vient de faire afficher les trois communications journalières à heures fixes entre Paris et Londres par Calais et Douvres, en dix heures trois quarts. Ce service commencera le 1^{er} mai. La traversée de mer se fera en quatre-vingt-dix

minutes par les paquebots-malles et par ceux de la Compagnie du South-Eastern-Railway.

On lit, à propos de ce nouveau service, dans le *Morning-Post* :

« Le 1^{er} mai prochain, et à l'avenir, le courrier pour la France sera expédié de la station du pont de Londres à six heures cinquante-cinq minutes du matin, au lieu de une heure trente minutes après-midi, comme à présent, et il arrivera à temps pour que les lettres adressées à cette capitale soient délivrées le même soir, et que la correspondance pour les endroits plus éloignés que Paris soit transmise par les malles du soir. »

» Un changement semblable aura lieu dans les arrangements qui ont pour objet d'expédier de Paris la malle du jour. Cette malle arrivera juste à temps pour que les lettres affranchies soient délivrées à Londres le même soir, et que les lettres affranchies et non affranchies soient expédiées dans les comtés par les malles du soir. »

Voici la statistique des locomotives employées sur les chemins de fer :

La France a 2,624 locomotives, dont 2,321 de fabrication française.

Sur les chemins de fer allemands, il y a 2,850 locomotives, dont 2,277 de fabrication allemande. Les chemins allemands n'ont que 301 locomotives anglaises, 190 belges, 60 américaines et 22 françaises. La plupart des locomotives en usage en Russie ont été construites à Saint-Petersbourg ou aux environs.

En Autriche, il y a une vaste usine à locomotives dans la capitale. Cette usine appartient au gouvernement. On y construit des locomotives de première classe.

Une autre usine est établie à Wiener Neustadt, à 29 milles au sud-ouest de Vienne. En Prusse, l'usine de Borsig, à Berlin, a fourni près de 1,200 locomotives depuis qu'elle fonctionne.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 25 AVRIL 1860.

— N° 3 —

MESMER

PAR L. MUHLBACH.

III. LE PREMIER JOUR DE LA LUMIÈRE. (Suite).

— Une planète, messieurs, s'écria le célèbre astronome; vous savez déjà que le docteur miraculeux veut convertir en médicaments mes planètes et mes étoiles fixes. Toutefois j'espère que sa planète n'est encore connue de personne et qu'il a pu impunément la dérober au ciel. Malheur à lui si ce soir je m'aperçois, du haut de mon observatoire, qu'il me manque une de mes étoiles, car j'en informerai aussitôt la police, et le ferai arrêter comme un voleur...

Ces sarcasmes excitèrent les rires de ses interlocuteurs; mais ces rires cessèrent aussitôt, grâce à l'entrée de Mesmer.

Celui-ci traversa le salon et monta sur l'estrade sans honorer l'assemblée d'un regard ou d'un salut. Sa figure pâle et sérieuse annonçait l'énergie, et lorsque, debout près de la table, il jeta un long regard sur la société, chacun sentit

* Reproduction interdite.

qu'il n'y avait dans l'âme de cet homme ni doute ni inquiétude, mais une conviction inébranlable.

Il ouvrit la cassette au milieu d'un silence absolu, sans paraître s'apercevoir que tous les regards étaient braqués sur lui; il prit une chaise avec la plus parfaite aisance et s'assit, puis il mit la main dans la cassette, dont le couvercle était tourné du côté du public.

— Il va prendre ses instruments, murmura le docteur Barth à son voisin.

Mais avant que celui-ci pût répondre, retentirent des sons d'un effet si étrange, si merveilleux, que le savant professeur lui-même sentit trembler son cœur. Bientôt tous les visages pâlirent, tous les cœurs s'émurent à ces accords miraculeux; tous les yeux étaient attachés sur cet enchanteur, qui tirait de sa cassette une si délicieuse musique.

— Ah! voyez-vous, monsieur le professeur, dit le père Hell, que vous vous êtes trompé!

— C'est vrai, répliqua Barth; la planète que vous nous annonciez s'est convertie en harmonica.

Mesmer continuait de jouer; les sons, qui acquiesçaient de plus en plus de puissance, semblaient évoquer de plus en plus un esprit invisible.

On vit alors s'avancer par l'antichambre une blanche forme humaine, dont les pieds semblaient ne point toucher le parquet. Arrivée sur le pas de la porte du salon, elle s'arrêta et demeura immobile, clouée à cette place par une main que Mesmer étendit vers elle.

Tous les regards se concentrèrent sur cette fiancée du jour qui s'avancait en grande parure; ses yeux étaient encore couverts d'un épais bandeau; elle appartenait encore au dieu du silence

et des ténèbres; mais elle se trouvait au seuil d'un nouveau monde; et le céleste sourire qui se jouait sur ses lèvres saluait ce monde d'un premier souffle d'amour.

Un silence profond régnait toujours, interrompu seulement de temps à autre par les accords lents et doux de l'harmonica. Puis tout redevint calme, solennel et mystérieux.

Alors Mesmer, laissant retomber la main qu'il tenait étendue vers Thérèse, la reporta sur les touches; un torrent de mélodie se répandit de nouveau dans la salle, et l'on vit Thérèse se remettre à marcher.

Cà et là se firent entendre des sanglots et des prières récitées à demi-voix. Chacun se laissait entraîner par l'importance de ce qui se préparait, et quelques dames tombèrent sans connaissance sous la double impression de cet événement et de cette musique qui avait surexcité leurs nerfs délicats.

Mais personne ne s'inquiéta d'elles et personne ne quitta sa place pour les porter hors du salon, non par dureté de cœur, mais uniquement parce que chacun était trop absorbé par la scène principale.

Mesmer continuait de jouer; la tête à demi renversée en arrière, il fixait sur Thérèse des regards impérieux.

Sentant ce regard qui la faisait trembler, elle activa sa marche en souriant, vola vers l'estrade, comme portée par un génie invisible, et se trouva bientôt auprès de Mesmer.

Celui-ci n'eut besoin que d'indiquer du doigt le divan, pour que Thérèse le quittât pour aller s'y asseoir.

— Elle est bien dressée, dit M. Barth; elle s'acquiesce bien de son rôle.

— Si l'on peut rendre la vue à un aveugle

avec un harmonica, répondit le docteur Ingenhaus, je brûle mes livres dès demain et me fais musicien ambulancier.

L'harmonica resta muet et coupa court à cet entretien.

Mesmer se leva, et, redressant sa haute et forte stature, il s'approcha de Thérèse. Thérèse, tremblante, ayant rejeté la tête sur les coussins, il éleva les mains et lui décrivit lentement quelques cercles au-dessus de la tête.

— Mes yeux brûlent comme s'ils étaient percés de poignards, — murmura-t-elle.

Mesmer, touchant du bout de ses doigts le bandeau qui couvrait les yeux de Thérèse, lui cria d'une voix impérieuse :

— Ote ton bandeau et vois!

Elle s'empressa de lever les mains et de l'arracher.

Toute la salle était muette, tous les cœurs battaient d'anxiété, et tous les regards étaient attachés sur cette pâle jeune personne qui fixait ses yeux grands ouverts sur Mesmer immobile devant elle.

Thérèse leva de nouveau la main, et indiquant Mesmer :

— Comment, s'écria-t-elle avec une expression de profond effroi, est-ce là l'image d'un homme ?

Mesmer ne répondit que par un signe de tête, puis il se posa les mains sur les hanches, et fit toutes sortes de mouvements.

— C'est affreux à voir! dit Thérèse jetant un cri d'effroi et reculant. Cet homme va se précipiter sur moi. Où est Mesmer, montrez-moi Mesmer!

* Propres paroles de Thérèse. Voir : Justinius Kerner.